AFFAIRE DE LABEGE : ON EN EST OU ?

A Toulouse le 15 novembre dernier, sept lieux de vie ont été perquisitionnés, quinze personnes interpelées, dont six placées en garde-à-vue, soupçonnées d'avoir participé au «saccage» des locaux de la Protection Judiciaire de la Jeunesse à Labège, le 5 juillet 2011 (dans les faits quelques tags et un peu de merde déversée). L'action, survenue en solidarité avec les mutins de l'Etablissement Pénitentiaire pour Mineurs (EPM) de Lavaur, n'a jamais été revendiquée.

Au terme de l'opération policière de novembre, cinq mises en examen entrainent quatre détentions préventives à la Maison d'Arrêt de Seysses, et un placement sous contrôle judiciaire. A charge, l'appartenance à une «mouvance d'ultra-gauche toulousaine» fantasmée dont l'un des principaux champs d'action serait la lutte anticarcérale... Il faut que quelqu'un paye pour la profanation de la Maison de la Justice de Labège. Deux mois plus tôt, la quasi totalité des détenus s'était révoltée et avait saccagé des dizaines de cellules. La réponse de l'Administration Pénitentiaire et de la Protection Judiciaire de la Jeunesse (PJJ), qui co-gèrent les EPM, fût tristement banale : mesures d'isolement, conseils disciplinaires, transferts, ainsi qu'une descente des Équipes Régionales d'Intervention et de Sécurité (ERIS), spécialistes cagoulés du matage des luttes en prisons.

Après l'enfermement dedans, l'enfermement dehors : les quatre prévenu-es de novembre sortent de taule après trois mois de préventive et sont placé-es sous contrôle judiciaire. La «liberté» dont illes devraient se réjouir ressemble de près à une énième sommation à la soumission. Arrêté-es sur la base d'affinités, de contacts téléphoniques et d'engagements politiques dans diverses luttes, la machine judiciaire n'a pas fini de pourrir la vie (c'est bien ce qu'elle fait le mieux) des mis-es en examen.

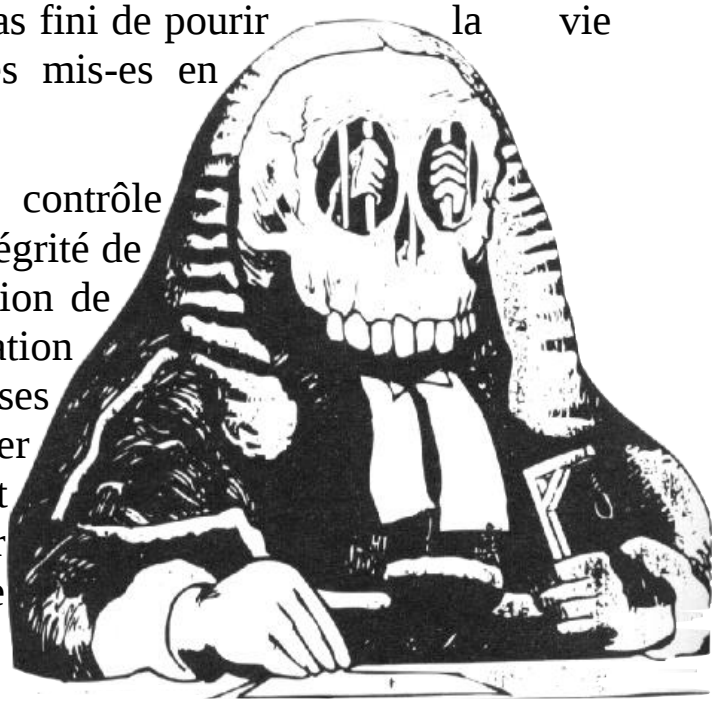

On voit clairement le rôle du contrôle judiciaire : officiellement nécessaire à l'intégrité de l'enquête, il s'agit en fait d'une énumération de contraintes destinées à prolonger la «privation de liberté». Des comptes à rendre quant à ses déplacements, à l'obligation de pointer chaque semaine dans un commissariat donné, en passant par l'interdiction d'entrer en contact les unes avec les autres, le

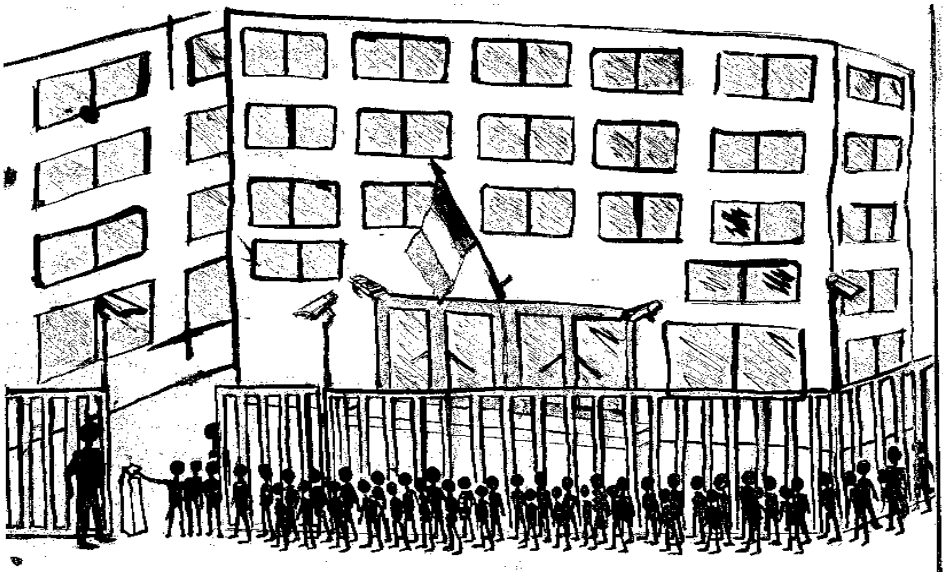

message est clair : la vie ne reprend pas. Tant pis si le commissariat en question est à 600 bornes de tout ce qui faisait le quotidien, si certaines des potes qui n'ont pas le droit de se voir étaient ensemble en cellule... La Justice se passe de justifications, elle broie, y compris les moindres désirs de se retrouver. A l'entrave directe de la prison se substitue celle plus sournoise d'imposer l'auto-flicage. Il faut anticiper ses moindres faits et gestes avec la menace permanente de retomber. Des milliers de personnes subissent cette pression quotidienne.

Elles sont par ailleurs des centaines de milliers à alimenter les divers fichiers de signalisation des flics. Tout est bon pour se faire prélever ADN, empreintes digitales et photos ; la quantité de données accumulées augmente à un rythme effreiné. Ce projet de fichage généralisé comme symptomatique de la société de controle nous fout la gerbe. Refuser les prélèvements expose théoriquement à de lourdes amendes et à de la prison ferme, mais dans les faits il est crucial de saboter cet outil de maintien de l'odre social. Tou-te-s les gardées à vue de novembre ont refusé de se soumettre aux prélèvements, qui ont par conséquent été effectués contre leur gré (saisie des couverts, mégots, gobelets...), et devront en répondre devant la Justice le 9 mai prochain.

Bref, la libération récente de la dernière des incarcérées ne doit pas occulter que l'instruction, aussi creuse soit-elle, se prolonge...*

Nous voulons l'arrêt immédiat de toutes les poursuites.
Nous voulons la levée de tous les contrôles judiciaires.
Nous voulons la suppression totale de tous les fichiers.
Nous voulons la destruction de toutes les prisons.
Nous voulons la disparition de toutes les formes d'enfermement.

février 2012
pourlaliberte.noblogs.org

** Une réunion publique a lieu chaque mardi pour aborder ces questions collectivement et organiser le soutien aux mis-es en examen. C'est au 40 rue Alfred Dumeril, à partir de 20h, métro Palais de Justice, à Toulouse.*